



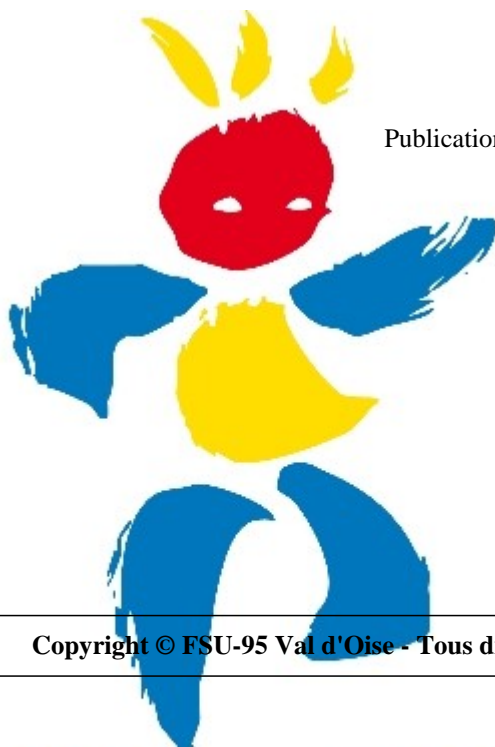
Extract of FSU-95 Val d'Oise

<http://fsu95.fsu.fr/SNUIPP-108-heures-Epusees-Monsieur-le-ministre.html>

SNUIPP : 108 heures ? Epuisées Monsieur le ministre !

- A1 - Les syndicats de la fsu 95 - SNUipp-FSU 95 -

Publication date: dimanche 18 mars 2018



Copyright © FSU-95 Val d'Oise - Tous droits réservés

SNUipp - FSU
Val d'Oise

Mis à jour le 14.03.18

**Sous l'horloge de la gare Saint-Lazare ce mercredi 14 mars le SNUipp-FSU a sonné l'alarme : en ce jour la grande majorité des enseignants a épuisé le volant des 108 heures institutionnelles prévues par l'administration pour assurer leurs missions en dehors du temps passé devant les élèves.
Le temps du réveil a sonné**

Le 14 mars, à un moment de l'année où les enseignants sont largement arrivés au bout de leur 108 heures, le SNUipp-FSU a mené une action symbolique sous l'horloge de la gare Saint-Lazare afin de remettre les pendules à l'heure.

Le conseil national du SNUipp, réunissant chaque mois ses militants nationaux et départementaux, s'est déplacé mercredi en fin d'après-midi sous l'horloge dans le but de réveiller le ministre et de l'alerter sur la réalité des conditions de travail enseignantes.

[La vidéo ici](#)

"108 h ça déborde", "Du temps pour rencontrer les familles", "Notre temps de travail c'est 44 heures 07 par semaine" ont rappelé les panneaux brandis par les militants et militantes. "Ces 44 heures semaines, ce sont 24 heures devant la classe, 3 heures d'obligation de service et 17 heures de travail invisible : préparations, corrections", a précisé le SNUipp-FSU dans une déclaration effectuée sur place.

Depuis le 14 mars, "Ces heures en règle générale sont effectuées. Donc nous faisons du travail bénévole. Alors que faire ? Plus de réunions ? Plus de rencontres avec les familles ?"

Récupérer l'heure hebdomadaire d'APC

Dans ce sens le SNUipp mène depuis plusieurs mois une grande campagne pour que les 36 heures annuelles d'activités pédagogiques complémentaires (APC) jugées inefficaces par une grande partie des enseignants soient récupérées et mises à la disposition des équipes pour les tâches indispensables au bon fonctionnement de l'école.

Mais le gouvernement précédent au lieu de donner un signe favorable dans cette direction a publié un décret qui a officialisé le décompte des 36 heures d'APC dans le cadre de 108 heures. Occasion ratée donc, mais pas un coup d'arrêt pour le SNUipp qui, comme pour le salaire des enseignants, souhaite dans ce combat tout aussi juste obtenir des avancées concrètes.

Ce temps de travail des enseignants français est non seulement bien supérieur aux 24 heures passées devant les élèves mais il excède aussi largement celui de nombre d'heures effectuées par les enseignants étrangers. 900 heures annuelles devant les élèves pour seulement 756 en moyenne pour les pays de l'OCDE, ce différentiel n'empêche nullement certains pays - en Europe du Nord notamment - de faire mieux réussir leurs élèves et de lutter efficacement contre les inégalités sociales tout en assurant de meilleurs salaires à leurs enseignants ! Alors, ce qui est possible pour nos voisins européens doit l'être également en France, cinquième puissance économique mondiale. Pour le SNUipp, la baisse du temps d'enseignement pour les professeurs d'école s'inscrit dans un projet global de transformation de l'école et de rapprochement de la situation vécue par les enseignants du second degré qui enseignent 18 heures par semaine.

Un compteur bientôt mis en ligne

Le SNUipp-FSU invite donc les enseignantes et enseignants à comptabiliser toutes les heures effectuées au delà des 108 heures à partir du 14 mars. Pour ce faire, un compteur en ligne sera mis à leur disposition d'ici une quinzaine de jours qui permettra de matérialiser tout le travail hors la classe pour revendiquer sa nécessaire prise en compte par le ministère.